



**Saint  
Just  
Saint  
Rambert**

## RÈGLEMENT COURSE CYCLISTE

# URBAN VTT

**SAMEDI 9 SEPTEMBRE 2023**  
**ST-JUST-ST- RAMBERT (42)**

### ARTICLE 1 : ORGANISATION :

L'association **UniTeam CYCLING** organise une course VTT, le **samedi 9 septembre 2023**, sur la commune de Saint-Just-Saint-Rambert (42170), ouverte à tous : aux licenciés FSGT 2023, aux non-licenciés munis d'un certificat médical de moins d'un an, aux licenciés d'autres fédérations (FFC, UFOLEP, FFTri, FFCT) munis aussi d'un certificat médical et aux enfants licenciés ou non FSGT munis d'une autorisation parentale autorisant à sa participation à la course (voire annexe et article 5). La course adulte est limitée à 100 coureurs (50 équipes).

Cette course cycliste est appelée 8<sup>ème</sup> édition de l'URBAN VTT de Saint Just Saint Rambert.

### ARTICLE 2 : FÉDÉRATION AFFILIÉE :

L'organisation de cette épreuve est placée sous l'égide de la FSGT et respecte le règlement national de cette fédération.

### ARTICLE 3 : PARCOURS :

Les circuits empruntés sont disponibles sur « [openrunner.com](http://openrunner.com) » :

Circuit enfant de 849m D+11m : « URBAN VTT enfants 2023 » N°11234194 et « URBAN VTT MINIMES » N°14353099.

Circuit adulte de 2255m D+30m : « URBAN VTT 2022 » N°13162085.

Les circuits seront empruntés un maximum de fois par les coureurs dans le temps de leur course. Le temps de course dépend de la catégorie du coureur. Chaque coureur devra suivre le parcours de sa catégorie et le respecter en suivant les directives éventuelles des signaleurs. Le relais (chouchou prêt) peut se passer quand les relayeurs le désirent mais seulement dans la zone indiquée par l'organisation, en bas du circuit.

### ARTICLE 4 : CATÉGORIES ET HORAIRES :

Chaque coureur s'engage à respecter la catégorie qui est la sienne. Ces catégories sont classées en fonction de l'âge de l'enfant pour leurs courses individuelles (suivant le règlement fédéral FSGT), et le cumul d'âge des deux partenaires pour les adultes à partir de la catégorie « cadet ».

Les catégories et heures de départs sont les suivantes :

COURSES ENFANTS			
Départs	Catégories	Ages	Temps de course
14h	Moustique	5-6ans	5 à 8 minutes
14h15	Poussin(e)	7-8ans	8 à 12 minutes
14h35	Pupille	9-10ans	15 à 20 minutes
15h	Benjamin(e)	11-12ans	20 à 30 minutes
15h30	Minime	13-14ans	30 à 45 minutes

**Appel 5 minutes avant le départ !**

COURSE ADULTE			
Départ	Catégories	Ages (cumulés)	Temps de course
18h	EQUIPE MASCULINE	Moins de 35ans	2h
	EQUIPE MASCULINE	36 à 60ans	
	EQUIPE MASCULINE	61 à 90ans	
	EQUIPE MASCULINE	Plus de 90ans	
	EQUIPE FEMININE		
	EQUIPE MIXTE		
	EQUIPE VELOS ELECTRIQUES (1 ou 2)		
	Meilleure équipe de 2 pontrambertois		

#### **ARTICLE 5 : INSCRIPTIONS :**

Les inscriptions peuvent se faire en ligne en remplissant le formulaire sur **uniteamcycling.com** (règlement par courrier ou sur place) ou en adressant la **feuille d'inscription** (dos du flyer) avec le règlement par chèque à l'**ordre de « UniTeam Cycling »**, en joignant le **certificat médical (pour les non-licenciés adultes et enfants)**, photocopie de la licence FFC le cas échéant, et l'**autorisation parentale pour les enfants** à :

**UniTeam Cycling**  
**34 rue chantegrillon**  
**42160 SAINT CYPRIEN**

Pour rappel, toute inscription nécessitant un certificat médical de non contre-indication à la pratique en compétition datant de moins d'un an, en l'absence de licence FSGT, ne sera possible suivant la loi n°2016-41 du 26 janvier 2016 et le décret n°2016-1157 du 24 août 2016

Les inscriptions sur place sont possibles sans surcoût à partir de 13h30 (jusqu'à 15h20) pour les enfants, et à partir de 16h30 (jusqu'à 17h50) pour la course adulte. Les préinscriptions sont possibles sur **uniteamcycling.com** en renvoyant le formulaire.

**L'inscription est gratuite pour les enfants** de moustique à minime inclus.

Pour les **adultes**, un tarif réglementé de **7€ par coureur** (14€ par équipe dont 2x2€ de transpondeur) est appliqué à partir de la catégorie « cadet » pour les **licenciés FSGT**.

Pour les **non-licenciés FSGT** (même si licenciés FFC ou autre), le tarif de **15€ par coureur** (30€ par équipe dont 2x2€ de transpondeur) est appliqué.

La remise des plaques de cadre se fera à la **salle du prieuré**, attenante au musée des civilisations et à l'église de Saint Rambert.

Le nombre de participants est limité à 100 personnes (50 équipes).

#### **ARTICLE 6 : PARKING :**

Le parking le plus proche se trouve être la place de la République (place du marché devant la pharmacie). Les autres places et ruelles possèdent aussi des places mais aucun véhicule ne sera autorisé à se garer sur le parcours et sera immédiatement enlevé par les autorités policières. *Voire annexe parking*

#### **ARTICLE 7 : DÉPARTS :**

Les départs enfants seront sur la partie basse du circuit, en bas du prieuré.

Le départ adulte se fera au même endroit et l'arrivée sera jugée sur la place du monument aux morts, au niveau de la table speaker.

Un appel sera effectué 5 minutes avant au niveau de la ligne de départ. Chaque coureur devra donc s'y présenter. Le départ sera sous la forme « bol d'or », le VTT d'un côté de la zone de départ, le concurrent de l'autre côté. Il courra vers son vélo au top départ donné par l'organisation.

#### **ARTICLE 8 : COMPTAGE DES TOURS :**

La société Logicourse permettra l'utilisation de transpondeur, un classement en temps réel et un affichage tour à tour des positions. Le comptage informatique sera doublé d'un comptage papier. Le comptage officiel prévaut sur tout autre comptage du public.

Un concurrent passant sur la ligne sans le témoin (transpondeur), n'aura pas son tour compté. Attention à ne pas rester au milieu du passage avant, pendant et après le passage du relais pour éviter tout accident entre coureurs (en course ou en attente). Le passage de relais se fait sur la zone relais située en bas du prieuré et matérialisé par des panneaux. Tout changement en dehors de ce point entraînera une disqualification de l'équipe. Le passage de relais s'effectue donc par une tape dans le dos de son partenaire. Un juge sera présent sur la zone pour valider le passage.

#### **ARTICLE 9 : INCIDENTS DE COURSE :**

Le port du casque est obligatoire pour tous les compétiteurs. Tout compétiteur victime d'un problème mécanique devra impérativement terminer son tour pour passer le relais à son co équipier ou réparer. En aucun cas il ne pourra revenir en contresens à son poste de départ.

#### **ARTICLE 10 : RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT :**

Tout concurrent pris à jeter un déchet sur la voie publique (emballage de ravitaillement, etc.) sera exclu de la course. Des poubelles seront à disposition des concurrents sur la zone basse du circuit vers la zone de ravitaillement. Nous prônons le zéro déchet et nous vous demandons de respecter cela au maximum.

### **ARTICLE 11 : ARRIVÉES ET REMISE DES RÉCOMPENSES :**

Pour les enfants, l'arrivée est jugée au nombre de tours effectués dans le temps imparti pour chaque catégorie. En cas d'égalité du nombre de tours, le temps mis sur le parcours sera la référence.

Pour les adultes, l'arrivée est jugée au terme des 2 heures d'épreuve + 1 tour. En cas d'égalité du nombre de tours, le temps mis sur le parcours sera la référence. Seul l'organisateur via la société logicourse sera habilité à donner le classement officiel.

La remise des récompenses se fera à la suite des courses enfants pour ceux-ci donc à partir de 16h30 sur la partie basse du circuit (en bas du prieuré) ou dans la salle du prieuré (même salle que le retrait des dossards) en cas de mauvais temps.

Pour les adultes, elle aura lieu à partir de 18h sur la partie haute du circuit, sur la place du monument aux morts (estrade, table speaker) ou dans la salle du prieuré en cas de pluie.

Seuls les lauréats présents, en tenue cycliste ou arborant les couleurs de leur club seront récompensés.

Tous les enfants présents seront récompensés en plus des lauréats.

### **ARTICLE 12 : PROTOCOLE COVID-19 :**

**1/** Les coureurs en s'inscrivant déchargent l'organisateur ou la municipalité de toute responsabilité pour tout ce qui est lié au covid19 ou tout autre maladie notamment une éventuelle contamination.

**2/** Remise des dossards : en fonction de la situation sanitaire au moment de l'organisation, nous nous réservons le droit de demander le respect de quelques règles :

- Un pass sanitaire pourra être exigé au moment de la remise des plaques de cadre. Ainsi les deux membres du binôme devront être présents et présenter leur certificat sous forme électronique ou d'un QR code qui sera vérifié à l'aide de l'application TAC Vérif.
- Les concurrents seront invités à se laver les mains au gel hydroalcoolique mis à disposition par le club organisateur.
- Une distanciation sera balisée au sol entre chaque concurrent.
- Les bénévoles du club organisateur seront porteurs de masques et devront aussi présenter un pass sanitaire. Les concurrents le seront aussi lors de leur inscription dans la salle du prieuré et durant toute la course lorsqu'ils ne sont pas dans l'effort physique.

**3/** Remise des récompenses aux 3 premiers en respectant les gestes barrières.

**4/** Le club organisateur se réserve le droit de planifier les horaires afin de limiter le nombre de concurrents de chaque catégorie.

**5/** Il n'y aura pas de zone de ravitaillement en dehors d'un jerrycane d'eau pour se faire remplir les bidons si besoin, en plus du ravitaillement des coureurs. Chaque concurrent se verra remettre un ravitaillement dans un sac avec son numéro de dossard lors de l'inscription. Il aura la liberté de l'utiliser pendant la course. Pour cela nous invitons chaque binôme à poser son sac dans la zone de ravitaillement à un endroit précis, qu'il soit le seul à l'utiliser pour éviter tout contact avec une autre équipe.

### **ARTICLE 13 : DROIT A L'IMAGE :**

Chaque coureur inscrit, qu'il soit majeur ou mineur, accepte la prise de photographies et de vidéos, ainsi que leur diffusion conformément aux lois du droit à l'image.

### **ARTICLE 14 : RESPECT DE CE RÈGLEMENT :**

Chaque coureur inscrit accepte de fait et dans son intégralité, ce présent règlement et consent à le respecter à la lettre. Toute réclamation aura pour référence ce règlement.

Pour tous renseignements, contactez Laurent BEGARD : 06.89.41.89.17 – [uniteamcycling@gmail.com](mailto:uniteamcycling@gmail.com)

**UniTeam CYCLING**, 34 rue chantegrillon 42160 SAINT CYPRIEN – Association loi 1901 reconnue d'intérêt général

Récépissé de Déclaration de l'association N°W421007958 publié au JOFE N°0050 annonce N°00830 le 14/12/2019

N°SIREN : 882405525 - N°SIRET : 88240552500016 - N°APE : 9312Z [uniteamcycling.com](http://uniteamcycling.com)

## ANNEXES :

### AUTORISATION PARENTALE COURSES ENFANTS – URBAN VTT 2023

Je soussigné(e) M./Mme ..... autorise mon fils/ma fille ....., né(e)  
le ..... à participer à la course de sa catégorie et accepte de ce fait le présent règlement.

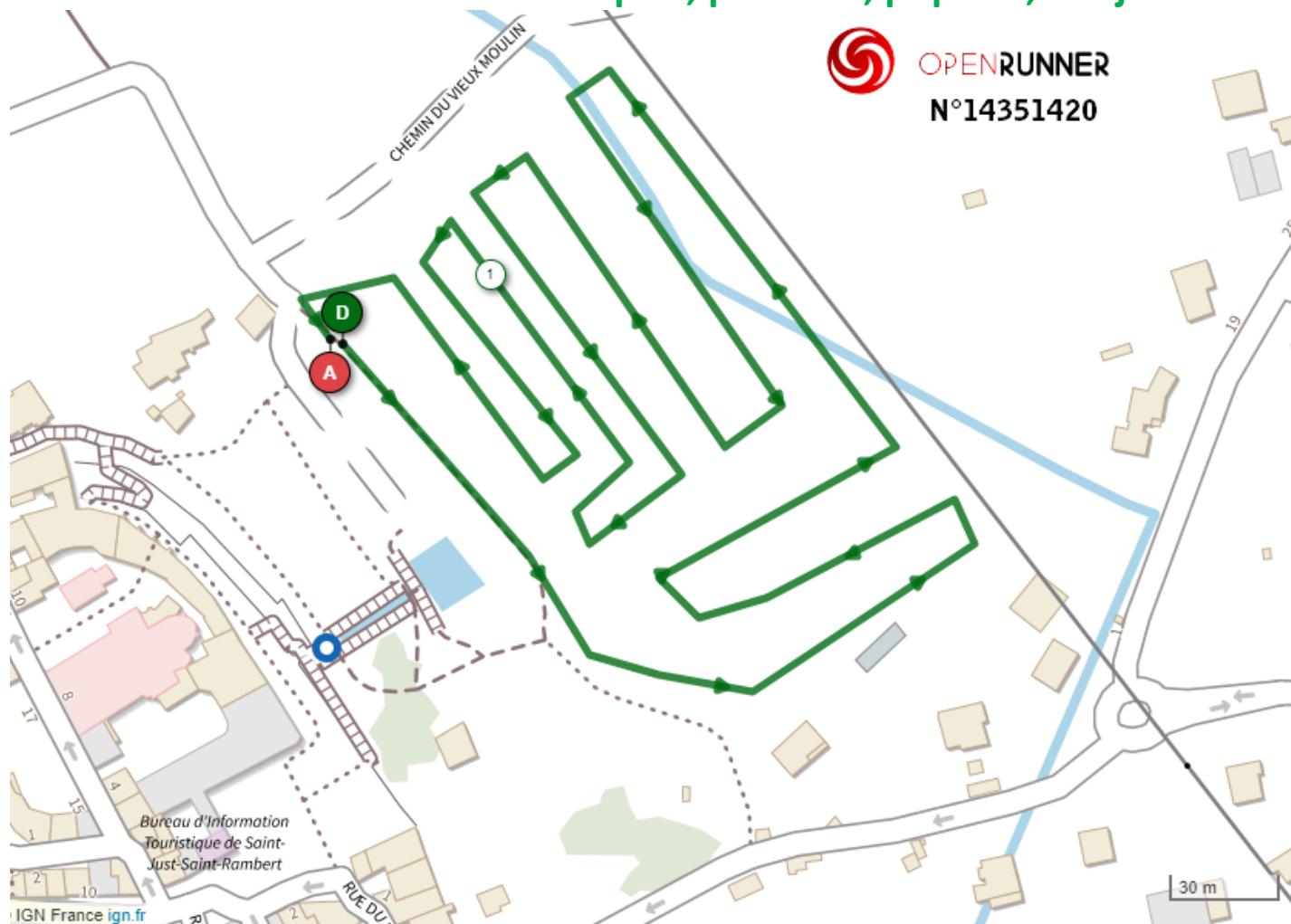
L'association UniTeam Cycling ne sera responsable de l'enfant que pendant le temps de la course de la  
catégorie concernée par l'enfant.

Fait à ..... Le.....

Signature :

Départs	Catégories	Âges
14h	Moustique	5-6ans
14h15	Poussin(e)	7-8ans
14h35	Pupille	9-10ans
15h	Benjamin(e)	11-12ans
15h30	Minime	13-14ans

### PARCOURS ENFANTS : moustiques, poussins, pupilles, benjamins



## PARCOURS MINIMES : 13 - 14 ans



## PARCOURS ADULTES

